



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé
de l'environnement

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734*02

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement*

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration

Date de réception
27/04/2015

Dossier complet le
12/05/2015

N° d'enregistrement
F-011-15-C-0025

1. Intitulé du projet

Empierrement du chemin de Bois chapelle en forêt domaniale de Villefermoy

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Office national des forêts

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

BEAUSSANT Benjamin, directeur de l'agence de Fontainebleau

RCS / SIRET

6 6 2 0 4 3 1 1 6 0 0 0 1 8

Forme juridique

EPIC

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
6° d)	Route de 980 m de longueur

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

Création d'une route forestière, d'une place de retournement et de deux surlargeurs par traitement du sol en place à la chaux et au liant hydraulique routier (LHR) à partir d'un chemin préexistant.

4.2 Objectifs du projet

- amélioration de la desserte au sein de la forêt domaniale de Villefermoy ;
- désenclavement du canton de Bois chapelle, actuellement isolé ;
- mobilisation de bois d'œuvre de grande qualité (chêne majoritairement) et redynamisation de la sylviculture dans des peuplements matures.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

- dessouchage ;
- curage des fossés existant ;
- terrassement et nivellement du fond de forme ;
- traitement du sol à la chaux et au liant hydraulique routier par malaxage ;
- nivellement puis compactage ;
- arrêt des opérations pendant 20 jours environ (temps de prise) ;
- constitution de la couche de roulement par mise en œuvre d'une grave calcaire ;
- réglage des accotements puis compactage.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

- tout au long de l'année, utilisation par les personnels techniques de l'ONF (surveillance, programmation de coupe, programmation de travaux, martelage, etc.) ;
- en période de chasse, emprunt par les adjudicataires de lots de chasse ;
- ponctuellement, lors des périodes d'exploitation forestière, emprunt par les grumiers ou autres engins destinés à la mobilisation de bois pour accéder aux parcelles en coupes ;
- occasionnellement, une utilisation par les usagers fréquentant le massif n'est pas à exclure même si les principaux sites à vocation touristique sont situés au carrefour des Huit routes (au milieu du massif), à Grandvilliers (au nord), au ru Guérin (à l'est) ou encore au Pavé de Boulains (au sud).

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Néant

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Néant

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
- superficie totale du projet	4 018 m ²
- longueur du tronçon empierré	980 m
- largeur de la chaussée	3,50 m
- surlargeur	2 x 180 m ²
- place de retournement	1 x 228 m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Forêt domaniale de Villefermoy
commune de La Chapelle-Rablais

Coordonnées géographiques¹ Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ : Long. 2 ° 55 ' 46.8" E Lat. 48 ° 30 ' 15.9" N

Point d'arrivée : Long. 2 ° 55 ' 58.4" E Lat. 48 ° 30 ' 46.3" N

Communes traversées :

La Chapelle-Rablais 77370

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ? Oui Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ? Oui Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

- création de la route forestière de Bois chapelle (cette demande) ;
- création de la route forestière du Grand layon (cf. seconde demande jointe).

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

espace boisé

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui



Non



Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

POS de la commune de La Chapelle-Rablais (révision du 29 novembre 2010) : NDa

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui



Non



5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	massif de Villefermoy (ZNIEFF de type II)
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La partie nord de la route est située dans une enveloppe d'alerte de classe 2 sur un linéaire d'environ 200 m et de classe 3 sur un linéaire d'environ 100 m.
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	bassin Seine-Normandie Champigny et Albien
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	FR 1112001 - massif de Villefermoy (ZPS)
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :	Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>	
Ressources	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La couche de roulement sera réalisée avec une grave calcaire naturelle non traitée.
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Bruits de moteur liés au passage des engins sylvicoles lors de l'exploitation de bois : impact faible, occasionnel et très limité dans le temps.
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Gaz d'échappement de moteur liés au passage des engins sylvicoles lors de l'exploitation de bois : impact faible, occasionnel et très limité dans le temps.
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Pollutions	<p>Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Gaz d'échappement de moteur liés au passage des engins sylvicoles lors de l'exploitation de bois : impact faible, occasionnel et très limité dans le temps.</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets hydrauliques ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Patrimoine / Cadre de vie / Population	<p>Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>La création de cette route permettra de mobiliser des volumes conséquents de bois de qualité (chêne majoritairement) actuellement inaccessibles et de réenclencher une dynamique de sylviculture dans des peuplements matures.</p>

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ;	X
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	X
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	X
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	X
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

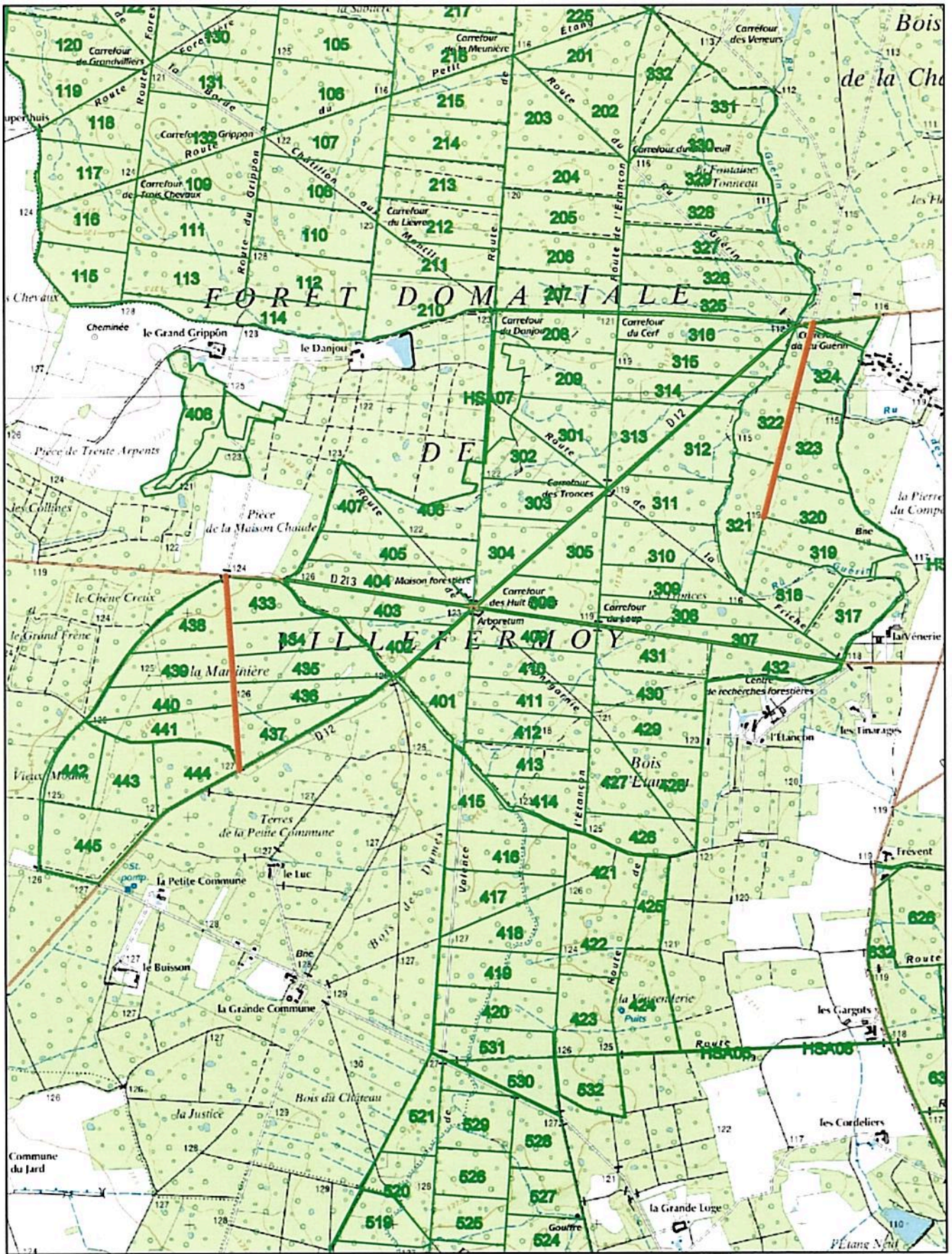
Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à Fontainebleau le, 23 avril 2015

par Yann VANDEBEULQUE, responsable travaux et sylviculture

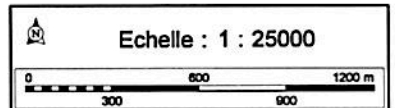
Signature

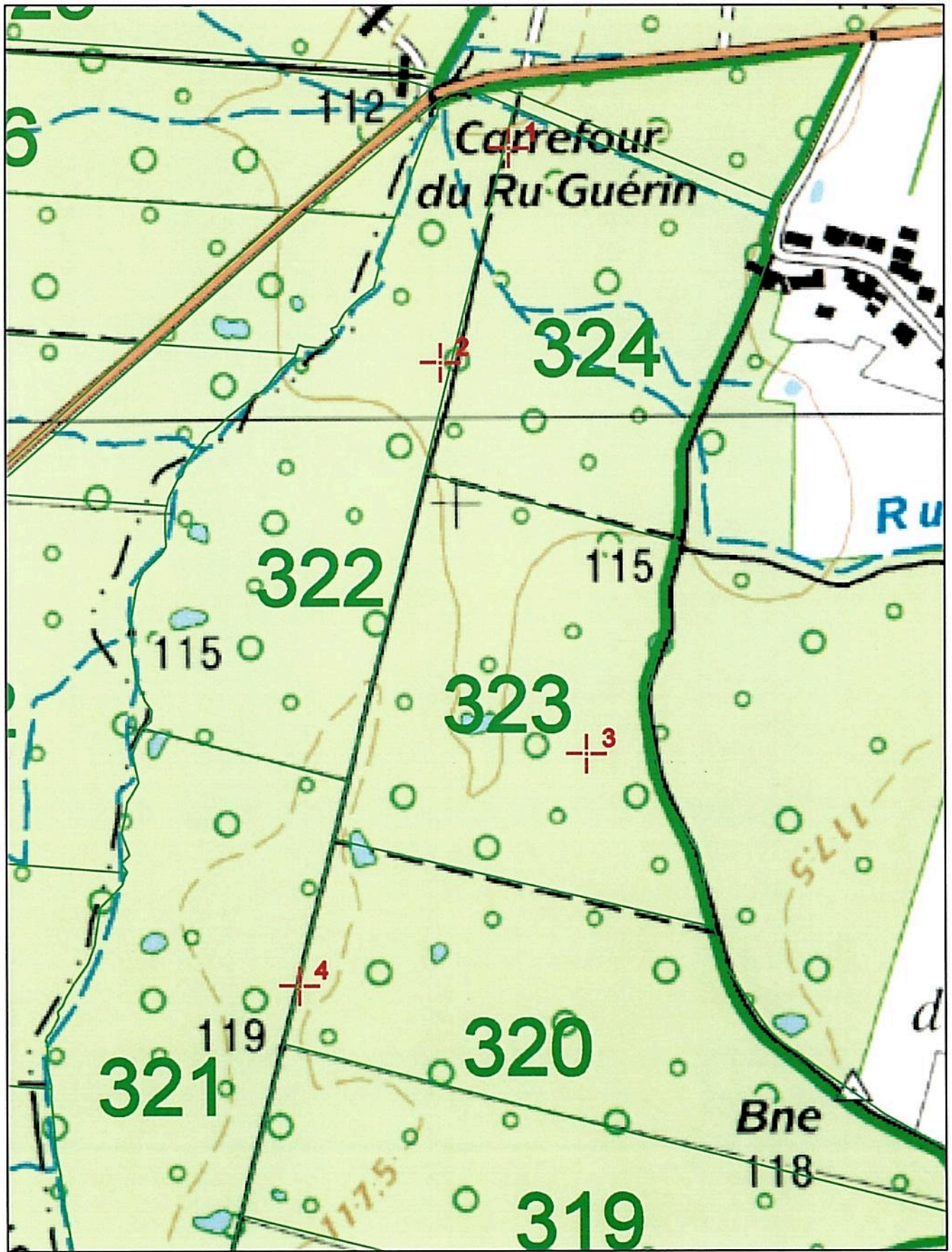




Commentaires
 Localisation générale des projets routiers du Grand layon et de Bois chapelle en FD de Villefermoy

© IGN / ONF Toute reproduction interdite





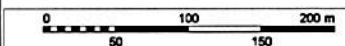
Commentaires

Route forestière de Bois chapelle - localisation des prises de vue

© IGN / ONF Toute reproduction interdite



Echelle : 1 : 5000

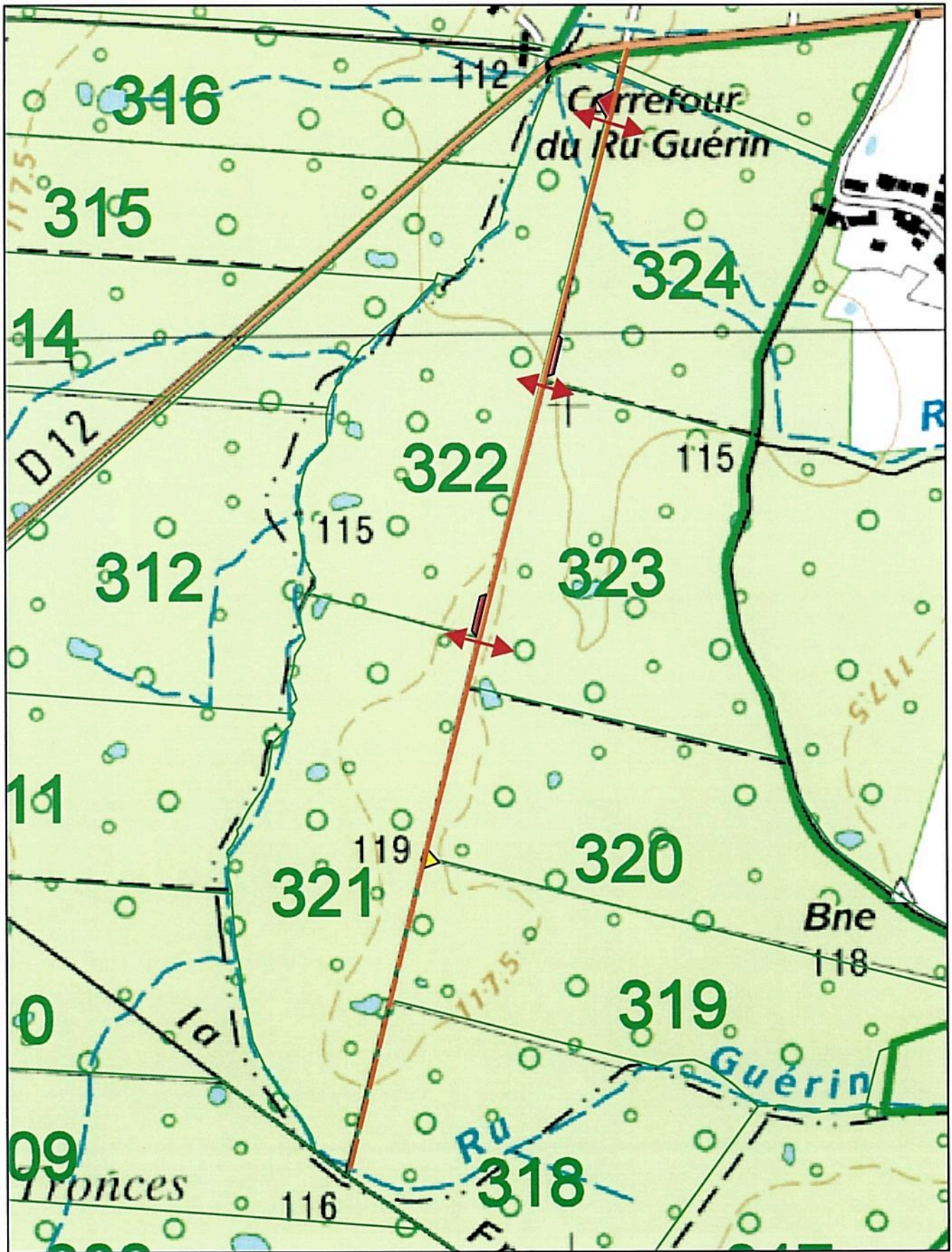






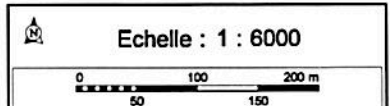






Commentaires
RF de Bois chapelles - plan détaillé

© IGN / ONF Toute reproduction interdite



MEDDE/CGEDD
Autorité environnementale

À l'attention de M. Thierry Carriol
Tour Séquoia
92055 La Défense cedex

ONF

Ile-de-France - Nord-Ouest

Fontainebleau, le 7 mai 2015

Agence
interdépartementale
de Fontainebleau

N/Réf. : RA/YV n°15-92 – Clt : 16/01/01/Voirie/Voirie 2015/TRIC/Villefermoy

V/Réf. : AE/15/430

Affaire suivie par Yann Vandebeulque

Objet : dossier pour examen au cas par cas de l'autorité environnementale — création de routes forestières en forêt domaniale de Villefermoy (chemin du Grand layon et chemin de Bois chapelle) — compléments.

Service Forêt
217, bis rue Grande
77300 FONTAINEBLEAU
Tél. : 01 60 74 77 71
Fax : 01 60 74 93 59
Service-
foret.fontainebleau@onf.fr

Monsieur,

En réponse à votre courrier de ce jour, je vous prie de trouver, ci-joint, l'aménagement forestier de la forêt domaniale de Villefermoy. D'autre part, concernant les points sur lesquels vous nous interrogiez, permettez-moi d'apporter les précisions suivantes :

— le malaxage du sol à traiter sera opéré sur une profondeur de 35 cm environ. Cette valeur peut être retenue comme la profondeur du fond de forme pour chacune des deux routes (la technique et le mode opératoire pour les deux chantiers étant similaires) ;

— le décaissement sera réalisé dans le but principal d'éliminer la frange de terre organique sur une épaisseur de 15 cm environ. Une couche de 6 cm (après compactage) de grave calcaire 0/20 sera apportée, ce qui représentera un volume de 254 et 241 m³ pour la route forestière du Grand layon et la route forestière de Bois chapelle respectivement.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations les plus sincères.

Le directeur d'agence,



Benjamin BEAUSSANT